ÉCOLE MATERNELLE NEUILLY-CRIMOLOIS
- Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 20/10/23 -

POUR L'ÉCOLE: Mme RENARD, directrice et enseignante PS
Mme DESBOIS, enseignante MS-GS
Mme HAETTICH, enseignante MS-GS
Mme GARDE, enseignante MS-GS
Mme MAROT, enseignante PS-MS

Absentes excusées : Mme LEGGETT, enseignante PS (décharge de direction)
Mme BOUVIER (DDEN)

POUR LES PARENTS: Représentants élus des parents d'élèves: M. RIVAL, Mme BARQ ROJAS (titulaires)
M. STUDER, Mme HOUMADI (suppléants)

Absents excusés : Mme LALLOZ, Mme LAIR (titulaires), Mme FOLLOT, M. LEMOINE (suppléants)

POUR LA MUNICIPALITÉ: M. RELOT, maire de Neuilly-Crimolois
Mme BRETON, adjointe, chargée des affaires scolaires (bibliothèque, santé)

Accueil des membres du Conseil d'école

- Préambule sur le rôle du Conseil d'École

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école est composé :

➢ De membres « de droit » :
- du directeur de l'école, qui le préside
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

➢ De membres supplémentaires

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment :
- des personnes chargées d'activités sportives et culturelles,
- des personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique,
- de l'équipe médicale scolaire,
- des assistantes sociales,
- des ATSEM,

- des suppléants des représentants d'élèves.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription peut également y assister.

- Résultats des élections

1 seule liste s'est présentée : liste d'union
- 145 parents inscrits sur la liste électorale
- 97 votants (66,9% de participation)
- 16 bulletins blancs ou nuls

Sont élus pour l'année scolaire 2023-2024:

- Mme LALLOZ Manon
- M. RIVAL François- Mme LAIR Perrine
- Mme BARQ ROJAS Marion

} TITULAIRES

- Mme FOLLOT Sophie
- M. STUDER Nicolas
- Mme HOUMADI Céline
- M. LEMOINE Raphaël

} SUPPLÉANTS

Rentrée scolaire

- Effectifs

PS	MS	GS	TOTAL
27 (26 en Novembre)	26	22	75

3 Inscriptions depuis Septembre.
Une campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2024 aura lieu du jeudi 19 octobre au jeudi 9 novembre inclus.
Une liste des enfants de Neuilly nés en 2021 a été demandée à la mairie : à priori 32 PS et 22 départs en CP.

Nous avons eu la chance cette année de conserver l'ouverture de la 4ème classe malgré les effectifs en baisse.

Il faudrait pour la rentrée 2024 prévoir une enquête approfondie auprès des familles pour avoir une estimation au plus juste.
Suggestion de communiquer via les panneaux d'information de la commune pour inviter les familles à se manifester auprès de la mairie.

- Equipe enseignante:

- Emmanuelle RENARD, Directrice: classe des PS (déchargée tous les mardis par Sylvie LEGGETT)
- Isabelle DESBOIS: classe de MS-GS
- Clarisse HAETTICH (J/V) et Justine GARDE (L/M): classe de MS-GS
- Christelle MAROT : classe de PS-MS

- <u>Répartition pédagogique</u>

	Classe de PS Mme RENARD	Classe de MS-GS de Mme DESBOIS	Classe de MS-GS de Mmes HAETTICH et GARDE	Classe de PS-MS de Mme MAROT	TOTAL
PS	18			9	27
MS		8	8	10	26
GS		11	11		22
TOTAL	18	19	19	19	75

- ATSEM
  3 ATSEM pour 4 classes : Geneviève JACOB, Sandrine LANGE, Valérie NECTOUX

		Geneviève	Sandrine	Valérie
LUNDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h30 - 18h30
MARDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h30 - 18h30
MERCREDI		9h00 - 11h00		8h00 - 12h00
JEUDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h00 - 18h00
VENDREDI	matin	7h30 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h00 - 18h00

  Geneviève et Valérie travailleront également 15h durant les vacances.

- AESH
  Pas d'AESH cette année dans notre école
  (pas d'enfant MDPH)

- APC
  A partir de la période 2, de 16h50 à 17h35 sur proposition des enseignants.
  Rappel : ces activités ne sont pas obligatoires (accord des parents). Elles sont proposées pour pallier à des difficultés ponctuelles.
  Pour la période 2 :
  - 7 GS sur le principe alphabétique (3 avec maîtresse Isabelle les mardis de 16h50 à 17h35 et 4 avec maîtresse Justine les lundis ou mardis?)
  - 5 MS en numération avec maîtresse Clarisse les jeudis de 13h10 à 13h40. L'enseignante se chargera d'aller chercher les enfants à la cantine.
  - 5 MS en motricité fine avec maîtresse Christelle les vendredis de 16h50 à 17h35
  Les parents des enfants concernés auront une fiche d'autorisation à remplir précisant les dates et horaires des séances.

- RASED

  Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté. Il est composé d'un(e) psychologue scolaire et de professeurs des écoles spécialisés. Il intervient auprès des élèves ayant des difficultés scolaires (au sein de l'école).
  Nous avons l'aide d'une psychologue scolaire : Mme LOTTIER Véronique

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de chaque école doit s'appuyer sur le règlement type départemental.
Or, ce dernier est en cours d'actualisation en lien avec les textes importants parus dernièrement sur le harcèlement et les mesures éducatives.

Le RI est un texte important qui fixe "la loi de l'école". Il sera donc réactualisé et soumis au vote lors du deuxième conseil d'école.

Projet d'école et actions programmées

Normalement, cette année est la dernière du projet d'école en cours

- Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux
Avec comme Objectif : Amélioration de la maîtrise de la langue

- Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante
Avec comme Objectif : Améliorer les relations avec les parents (surtout les plus éloignés de la culture scolaire)

- Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive
Avec comme Objectif : Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité

➢ Actions programmées cette année :

- **Photos de classes** : Lundi 11 Septembre 2023
  Les commandes se sont arrêtées le vendredi 20 Octobre.
  Cette année, des nouveautés ont été proposées : porte-clés, magnet, agrandissement
- **Nettoyons la nature** : Vendredi 22 Septembre

Mme Breton profite de cette occasion pour signaler que le projet « afforestation » avec les écoles élémentaires et l'association Forestiers du monde se poursuit. Une réunion à eu lieu courant Octobre pour évoquer les différentes actions. La participation de l'école maternelle a été suggérée (ayant déjà participé la première année).
- 01/12/23 : L'école de gendarmerie va creuser les trous
L'après-midi : Une opération « Nettoyons la nature » est prévue avec les élèves gendarmes.

- 08/12/2023 : Plantation pour les CE2, CM1, CM2 (4 classes concernées. Les 4 classes de la maternelle pourraient éventuellement y participer).

- **« Ecole du dehors »** : poursuite cette année avec objectif d'1 sortie par mois
  1ère sortie cette année le 10-10-2023:
  L'équipe éducative tient à remercier la municipalité pour les rondins de bois qui ont été récupérés et réinstallés.

- **Semaine du goût** : du 16 au 22 Octobre :
  - Le chocolat dans tous ses états dans la classe de PS
  - Les fruits d'automne dans la classe des PS-MS
  - Les viennoiseries/salon de thé dans la classe des MS-GS de Mme DESBOIS
  - Des chaussons aux pommes dans la classe des MS-GS de Mmes HAETTICH/GARDE

- **Inscription de 3 classes aux animations de Latitude 21 :**
  - « Eveil à la nature » : 2 séances programmées pour la classe de PS (J 16/11 et le J 06/06)
  - « Les petites bêtes » : 2 séances prévues pour la classe de MS-GS de Mme DESBOIS
  - « Eveil à la nature » : 2 séances programmées pour la classe de MS-GS de Mmes HAETTICH/GARDE (le 28/11 et le 21/05)

- **Spectacle de Noël** pour les 4 classes à la minoterie : RIVIÈRES (« Noël en scènes »)
  - Jeudi 14/12/23 après-midi pour la classe des PS de Mme RENARD et la classe de MS-GS de Mme HAETTICH
  - Vendredi 15/12/23 après-midi pour les classes de PS-MS de Mme MAROT et de MS-GS de Mme DESBOIS.

Nous aurons besoin d'un seul parent accompagnateur pour les 2 classes (tirage au sort).
Taux d'encadrement en maternelle : 1 adulte pour 8 enfants

- **Goûter de Noël** : 22/12/23 matin (dans la salle des 2 Cèdres)
  Projet d'achat d'1 livre/enfant (« Lire c'est partir ») : pas de vente itinérante cette année en Côte d'Or

- **Soirée « Galettes »** : Vendredi 26/01/24 (dans la salle des 2 Cèdres) à 17h00
  Confection de 2 galettes/classe dans la journée avec les enfants.
  Soirée convivialité (les parents apportent des boissons).

- **Carnaval** : Mardi 13 Février 2024 (semaine juste avant les vacances)
  Au départ il était prévu de faire un goûter (buffet avec crêpes, gaufres, beignets approvisionné par les parents) dans les classes, puis de « défiler » à l'école élémentaire et aux abords de l'école.
  Mais ? avec le plan Vigipirate (pour le défilé).

- **Kermesse** : Samedi 22 Juin 2024
  Même organisation que les années précédentes :
  - Chansons + flash mob à 11h30
  - Buffet partagé le midi
  - Kermesse l'après-midi

  Serait-il possible que l'association Parents Team se charge de récupérer des lots pour l'organisation d'une tombola ?

Hygiène et Sécurité

➢ Nous sommes passés depuis le tragique évènement du 13 Octobre dernier en vigilance « urgence attentat »

Les parents n'entrent plus dans l'école depuis le COVID, donc pas de changement à ce niveau là.

En revanche, nous demandons aux parents d'éviter les attroupements devant l'école, et de respecter les horaires pour éviter de laisser les portes ouvertes trop longtemps.

PPMS : 2 documents
- 1 PPMS « Attentat-Intrusion »
- 1 PPMS « Risques majeurs »
Les documents seront envoyés à la mairie, aux référents sécurité (gendarmerie Quetigny) ainsi qu'à l'assistant de prévention de la circonscription.

2 exercices ont été effectués depuis la rentrée de Septembre :
➢ Exercice incendie (12/09) :
Réussite de l'exercice
Compte-rendu transmis à la mairie et renseigné sur l'application RESCUE.

➢ Exercice PPMS AI (29/09) en présence de l'adjudant COURBEZ (référent sûreté).
Bonne réaction de tout le monde. Les 4 classes ont évacué.
Cependant, l'exercice montre un disfonctionnement au niveau du signal d'alerte (sifflet). Celui-ci n'est pas entendu par tout le monde.
Conseil : achat d'un système d'alarme (boutons poussoirs).

Le maire indique qu'ils attendent des directives (au niveau académique ou national) pour choisir un système d'alarme. La municipalité serait plus favorable à un signal visuel (pour éviter d'attirer l'attention).

La directrice précise que 2 autres exercices seront effectués d'ici la fin de l'année (1 exercice "incendie" et 1 exercice PPMS "risques majeurs"). Ceux-ci seront cette fois inopinés.

A la demande de la directrice : visite à l'école le Mardi 06/10 de l'assistante de prévention (Ambre FACON) pour faire un point sur la sécurité de l'école, et notamment mettre à jour les fiches DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques).
Suite à cette visite, des demandes de travaux ont été demandées par la directrice. Ces derniers ont été effectués rapidement et efficacement.
Un grand merci aux employés municipaux.

Concernant le PPMS RM, 2 points sont à revoir avec la mairie :
- La commune de Neuilly se situe sur une zone inondable (Ouche) :

Dans ce cas, il est conseillé de se réfugier dans un bâtiment à étage à proximité de l'école.
La bibliothèque municipale est alors envisagée.
Serait-il possible d'avoir la clé nous donnant accès à cette salle ? (Elle serait utilisée uniquement dans cette situation).

- Risque rupture de barrage (Panthier > 1H30): Êtes-vous au courant que la commune de Neuilly-Crimolois se trouve dans la zone à risque ?

Dans ce cas, quels sont les directives à suivre ? La mairie va se renseigner à ce sujet.

+ Demande de matériel pour compléter les mallettes PPMS qui seront placées dans les 2 classes réservées pour le confinement (1 sera dans la classe de Mmes HAETTICH/GARDE, et l'autre dans la classe de Mme DESBOIS)

➢ Registre sécurité :
La directrice a envoyé un courrier à la mairie pour les vérifications obligatoires :
- Jeux dans la cour (25/05/23)
- Extincteurs (23/03/23, puis 18/10/23)
- Installations électriques (14/02/23)
- Vérifications réseau gaz et chaufferie : (14/02/23)

Question de la directrice pour l'emplacement d'un extincteur : faut-il déplacer l'extincteur situé dans la classe des PS-MS dans la pièce prévue désormais pour le photocopieur ?

Mairie

- Travaux et achats effectués/envisagés :

- rafraîchissement de la salle pour accueil de la nouvelle classe
- achat de mobilier (tables, chaises, bancs, meubles de rangement)
- déménagement de la salle informatique/bibliothèque dans une salle de l'école élémentaire
- achat de matériel de motricité (30 ballons en mousse, lattes, connecteurs)
- achat de matériel pédagogique (tableaux bavards et murs sonores + ouvrage pédagogique pour travailler le langage).
- remplacement de la porte du local sous le préau et peinture du mur

L'équipe tient à remercier la municipalité pour les travaux et achats effectués.
La directrice tient à remercier son équipe (ATSEM et adjointes qui se sont démenées pour l'organisation du déménagement de la classe et du réaménagement de la salle bibliothèque/informatique).

Pour le projet de rénovation de l'école maternelle : qu'est ce qui est envisagé ?
Passage de 10 cabinets d'architecture. Réception des offres le 27/10.
Pour le moment, aucun « scénario » n'est défini.
Une commission est prévue le 06 ou le 13 Novembre pour faire le point sur les propositions.

Liste de petits travaux demandés pendant les vacances de la Toussaint (envoyée par mail à la mairie) (Normalement à faire 15 jours avant les vacances) :
- Réparation du « support » pour rangement des cerceaux dans la salle de motricité.
- Réparation de la porte de la « cuisine » pour enfant dans la classe de Mme MAROT
- Achat d'un panneau en liège à fixer sur le mur vers le bureau dans la classe de Mme MAROT

M. le maire indique qu'un panneau de la mairie pourrait éventuellement être utilisé.
- Petit crochet à fixer sur la cabane à vélos pour laisser les clés dessus

Mme MAROT demande également au maire si un budget exceptionnel peut lui être accordé pour l'achat de jeux pour sa classe : celui-ci lui demande alors d'envoyer un mail avec la liste des jeux souhaités. Un budget pourrait peut-être être débloqué début 2024.

Représentants de parents d'élèves

L'association Parents Team a prévu cette année :

- La chasse au trésor : le Dimanche 24 Septembre
- « L'opération Brioches » pour permettre à l'école maternelle l'achat éventuel de véhicules pour la cour de récréation : La vente se termine le Vendredi 20 Octobre.
  Les brioches seront à récupérer le 10 Novembre
- Vente de fromages : le 19/01 avec livraison le 02/02.
- Soirée « galette » le 26/01 en collaboration avec l'école maternelle.

La mairie tient encore à remercier l'école maternelle pour la réalisation du banc de l'amitié pour les 50 ans de jumelage entre les communes de Neuilly-Crimolois et de Mommenheim.
Un article sera publié dans le NC Mag à ce sujet. La vidéo diffusée lors de la soirée du 08/09 pourrait être mise sur le site internet de la mairie (voir pour les autorisations parentales).
Un spectacle sera offert aux enfants de la commune le 20/12 à 17h30 pour les remercier de leur participation.